

# VIVRE @ ROCBARON

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES



BIMESTRIEL  
HIVER 2022-2023



> Les élèves luttent contre le gaspillage alimentaire

6

> La Cérémonie des vœux a rassemblé près de 800 convives

12



**Cécile LAYOLO**  
2<sup>ème</sup> adjointe déléguée  
à l'état civil

## Naissances



**Logan BRASSEUR**  
Né le 10 décembre 2022



Rose est heureuse de vous présenter  
**Marie CAPALDI**  
Née le 28 décembre 2022

## Mariages



**Monsieur et Madame BODIN**  
Se sont unis le 26 décembre 2022

## Recensement citoyen

Le recensement est obligatoire à partir de 16 ans.

Il est indispensable pour réaliser les futures démarches, liées aux épreuves du bac ou au passage du permis de conduire par exemple.

Simple et rapide, il suffit de prendre rendez-vous auprès du service État-Civil, muni des pièces suivantes :

- La carte d'identité (original et copie)
- Le livret de famille (original et copie)
- Un justificatif de domicile récent (original et copie)

**Service État-Civil : 04 94 72 84 77 / 04 94 72 88 18.**

|                      |     |                   |      |
|----------------------|-----|-------------------|------|
| État civil/sommaire  | p 2 | Urbanisme         | p 9  |
| Éditorial            | p 3 | Environnement     | p 10 |
| Talent locaux        | p 4 | DICRIM            | p 11 |
| Solidarités          | p 5 | Festivités        | p 12 |
| Scolaire             | p 6 | Économie          | p 13 |
| Jeunesse             | p 7 | Libre expression  | p 14 |
| Aménagement communal | p 8 | Répertoire/agenda | p 15 |



## Chères Rocbaronnaises, chers Rocbaronnais,



2022, que retenir de cette année ?

135 000 € consacrés à la réfection et la mise aux normes de notre stade de foot, 150 000 € investis dans les travaux des écoles, 230 000 € pour l'entretien des chemins et voiries, mais surtout une année d'étude indispensable pour concrétiser de nouveaux projets.

Un retour attendu des festivités sans restriction sanitaire, de grands évènements qui ont permis de rassembler, se retrouver et ce, malgré un contexte anxiogène national et international sur lequel il me semble inutile de s'appesantir sur cette page. Nous avons tous conscience des difficultés et défis à venir et pour lesquels notre commune fera

preuve de solidarité, comme cela a toujours été le cas. Vous vous souvenez certainement de l'élan général en 2020, lors de la crise COVID, qui a permis de mettre en place ce que j'appellerai pompeusement une « usine » de fabrication de masques.

Rocbaron, c'est ça ! Affronter ensemble les épreuves que l'on ne peut éviter et se réinventer lorsque cela devient nécessaire. **ENSEMBLE.**

2023 s'annonce, et avec cette nouvelle année, de nouveaux projets. Le sujet de préoccupation principal, c'est bien entendu la révision du PLU. Celui-ci a été arrêté, ce qui signifie que la prochaine étape sera l'enquête publique au cours de laquelle vous pourrez vous exprimer.

2023, c'est aussi le début des travaux de sécurisation de la RD81 avec notamment la création de cheminements doux tant attendus.

2023, année de transition écologique indispensable et pour cela tous les luminaires de la commune seront passés en technologie LED.

2023 verra également naître les jardins partagés et la ferme maraîchère, deux projets dont vous allez directement profiter et qui ont pour objectif d'améliorer le bien-être et le bien vivre à Rocbaron.

Rocbaron ne serait pas Rocbaron sans son réseau associatif dynamique et toutes ses festivités qui seront renouvelées, avec notamment une nouvelle édition de la Ruée des Fadas.

2023 n'oubliera pas nos seniors qui se verront proposer, de nouveau, diverses sorties et activités.

Nous pourrons toujours compter sur le dynamisme du BIJ Info Jeunes avec son lot de nouveaux projets et le renouvellement d'évènements tels que la fête de la jeunesse.

Je ne peux terminer cet édito sans revenir sur notre traditionnelle cérémonie des vœux qui a rassemblé près de 800 personnes cette année. Un véritable moment de cohésion, de convivialité et surtout l'occasion de se retrouver d'une manière différente. Je tiens à vous remercier tout particulièrement pour votre présence bienveillante lors de cet évènement. Un grand merci à nos commerçants pour leur participation généreuse, participation qui a grandement contribué au succès de cette soirée.

Tout cela ne serait pas réalisable sans le soutien réfléchi et efficace de toute l'équipe municipale, sans l'action des agents communaux tous services confondus et l'investissement sans faille de nos bénévoles (CCFF, associations...).

Au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal et moi-même, nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une année de sérénité, de bonheur et d'espérance.

Jean-Claude FELIX

## Des rocbaronnais à l'honneur

### Joseph Moreno, la crèche portée au rang de l'art

Le rocbaronnais a commencé à collectionner les santons il y a bien longtemps et sa passion s'est depuis lors transformée en art.

S'il n'ouvre pas sa maison au grand public, il accepte volontiers de présenter sa crèche à ceux qui lui en font la demande. C'est un ravissement pour les petits et les grands de découvrir le village imaginé et patiemment construit par Joseph qui ne compte pas les heures et ne manque pas d'imagination pour un rendu aussi réaliste que détaillé.

Un espace de 20 m<sup>2</sup> est consacré à son village, qui change chaque année et dans lequel chaque détail a été minutieusement pensé, de jour comme de nuit puisque les maisons et les places sont éclairées et le ciel étoilé. Le visiteur perd la notion du temps à s'imaginer déambuler dans les ruelles, descendre le long des rivières (où l'eau circule véritablement), emmener les troupeaux en pâture, danser autour du feu ou disputer une partie de pétanque.



### Sébastien Gaudé, champion de Jiu-jitsu



Nos colonnes font régulièrement l'écho des performances sportives de rocbaronnais qui font rayonner leur discipline au-delà des frontières. Sébastien Gaudé est de ceux-là. À 48 ans, il vient d'être sacré champion d'Europe et vice-champion du monde de jiu-jitsu brésilien.

Rocbaronnais depuis une douzaine d'années, Sébastien a commencé le jiu-jitsu brésilien en 2000, à Draguignan, puis sur Toulon. En 2022, cet amateur de challenges s'est fixé comme objectif de participer à une grande compétition, avant d'être trop vieux, dit-il. Il lui a fallu une année de préparation physique et mentale pour atteindre le niveau requis et participer aux championnats d'Europe.

Sa préparation a porté ses fruits puisqu'il grimpe sur la 3e marche au paneuropéen en juin 2022 à Bruxelles puis est sacré champion d'Europe en novembre 2022 à Rome et enfin vice-champion du monde en décembre 2022 à Los Angeles.

### Catherine Delbègue, l'imaginaire au service de l'écrit

La lecture est une façon d'apprendre plein de choses pour réussir sa vie.

La rocbaronnaise Catherine Delbègue a choisi ce sujet pour raconter les aventures de Valentine, sa jeune héroïne dans son roman éponyme, destiné à la jeunesse, mais qui peut également plaire aux adultes qui auraient gardé leur part d'enfance.

Catherine Delbègue : 06 86 80 40 00 / valentineetlaforet magique@gmail.com





## Aux petits soins pour nos séniors

Chaque année pour les fêtes de fin d'année, les séniors rocbaronnais peuvent choisir entre un repas dansant et un colis rempli de quoi préparer un repas gourmand. Cette année le repas était organisé au restaurant la Bastide Enchantée à Solliès-Toucas, tandis que le colis était distribué à l'occasion du marché de Noël le 18 décembre. Retour en images sur ces belles journées organisées par le Service Social.



Andrée SACCOMANNI

6<sup>ème</sup> adjointe déléguée aux affaires sociales et aux séniors



Les jeunes de l'Espace Jeunes ont glissé une carte de vœux dans chacun des colis remis aux séniors, une belle initiative saluée par tous.



### L'agenda des séniors

(réservé aux rocbaronnais de plus de 65 ans, sur inscription).

#### Sortie à Carry-le-Rouet pour les « Oursinades » le dimanche 19 février 2023

Départ en bus place de la mairie 9h15, retour aux environs de 18h30. Journée libre sur place

Date limite d'inscription le 11 février 2023 (sous réserve de places disponibles).

#### Sortie à Marseille pour la visite de la grotte Cosquer le vendredi 17 mars 2023

Départ place de la Mairie 8h00, retour aux environs de 18h30. Visite en petit train, repas buffet à volonté, visite audio guidée de la grotte Cosquer : 50 €/ personne.

Date limite d'inscriptions le 10 mars 2023 (sous réserve de places disponibles).

**Pour toute information ou inscription contactez le CCAS au 04 94 72 88 10.**

### Le CCAS met en place la bourse au permis

À l'occasion de l'événement organisé en partenariat avec le BIJ Info jeunes # 1 personne, 1 emploi, le 21 février 2023 de 14h à 17h, le CCAS va lancer sa bourse au permis pour les rocbaronnais de 18 à 25 ans.

Pour plus d'informations venez sur le stand du CCAS !

**Personnes vulnérables : pensez à vous inscrire**, ou vous faire inscrire sur les listes du plan communal de sauvegarde.

En cas de déclenchement d'une mesure d'urgence, une attention particulière et prioritaire vous sera portée.

**Le CCAS reste à votre disposition pour toute information au 04 94 72 84 82 du mardi au vendredi.**





Cécile LAYOLO  
2<sup>ème</sup> adjointe déléguée  
à l'enfance jeunesse

## Valorisation des biodéchets du restaurant scolaire, les élèves s'impliquent

Dans le cadre de sa démarche globale de réduction de son impact environnemental à tous les niveaux, la Commune a mis en place depuis mai 2022 un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ce projet est proposé sur le restaurant scolaire pour les élémentaires et les grandes sections de maternelle, en concertation avec tous les membres acteurs : l'élue en charge de l'Enfance Jeunesse, le personnel de cantine, les animateurs de l'ODEL, les parents d'élèves, les enseignants et les enfants, en collaboration avec le Sived NG.

La prévention des déchets consiste, concrètement, à éviter, réduire, retarder l'abandon d'un produit, ou encore à faciliter son recyclage.

Tout au long de l'année, les enfants sont sensibilisés par les équipes éducatives et les équipes de la cantine sur les questions environnementales, et trient eux-mêmes les restes alimentaires.

Des élèves ambassadeurs, encadrés par l'Odel, qui porte ce projet sous forme d'atelier sur le temps méridien, ont pour mission d'aider et d'accompagner leurs camarades pour débarrasser leur plateau et bien trier les déchets.

Le bac d'apports installé en septembre est destiné à recevoir les restes alimentaires (matière humide) qui doivent être accompagnés de la même quantité de broyat (matière sèche). Une fois plein, c'est l'heure du retournement du compost. Durant cette étape, les agents vident la matière, elle passe du bac n°2 dans le bac n°3 pour laisser place à la phase de fermentation. Début octobre, les agents du Service Technique, accompagnés de Pauline, chargée de Prévention du SIVED, et des élèves ambassadeurs, ont effectué le retournement du composteur.

Saluons l'engagement des équipes éducatives et de la cantine, le travail du Service Technique, l'aide et l'expertise du SIVED 83 et bien entendu les enfants, premiers concernés par l'avenir de notre planète.



Les bacs, installés au plus près de la cantine, permettent un accès aisé pour les enfants et le personnel cantine



Les élèves ambassadeurs veillent à la bonne exécution du tri





# Soutien à la parentalité, des espaces d'écoute et de dialogue à votre disposition

## Le Café parents

Tout au long de l'année, le BIJ Info Jeunes et ses partenaires, professionnels de l'éducation, de la prévention, de l'enfance et la petite enfance, vous proposent des rendez-vous « Café parents ».

Des ateliers et des moments d'échanges sont proposés pour apporter un éclairage, une aide, des solutions et des ressources dans tous les domaines qui préoccupent les parents d'aujourd'hui.

Le premier rendez-vous était consacré à la présentation du réseau.

La prochaine date est fixée au 9 février de 18h à 19h et sera consacrée à la gestion des émotions de l'enfant.

Les rendez-vous sont gratuits (sauf mention contraire) sur inscription auprès du BIJ Info Jeunes.

**Renseignements et inscriptions :**

[bij@mairie-rocbaron.fr](mailto:bij@mairie-rocbaron.fr) / Tél : 04 94 72 84 66

**ROCBARON CAFÉ PARENTS**  
Rendez-vous 2023

- Mardi 17 janvier**  
Présentation du réseau parentalité 83 lieux et ressources, présence de l'association AVRE et Atout familles  
★ Salle de conseil Mairie
- Lundi 20 mars**  
Rapport à l'autorité, place des parents, les écrans avec le CSAPA CJC  
★ Amphithéâtre Collège P. Cassendi
- Jeudi 9 février**  
Gestion des émotions échanges et outils avec Géraldine OSTERMANN kinésologue  
★ Espace G. Chiquerville, les Clés
- Jeudi 27 avril**  
Atelier sur le cadre, la bienveillance et les règles avec la responsable du BIJ Info Jeunes  
★ Bureau BIJ Info Jeunes
- Mercredi 26 avril**  
Atelier parents enfants massage conté avec Fabienne BOSCHINI Cocoon familial. Participation : 15 €  
★ Espace G. Chiquerville, les Clés

De 18h à 19h  
Places limitées  
★ Gratuit

Renseignements et inscriptions au BIJ Info Jeunes par mail : [BIJ@mairie-rocbaron.fr](mailto:BIJ@mairie-rocbaron.fr) ou au 04 94 72 84 66

**Lieu d'Accueil Enfants Parents**  
"De la chenille au papillon"

Coordination LAEP : 07 71 84 13 99  
Accueil LAEP : 06 50 34 77 91  
[lpvi.laepc@orange.fr](mailto:lpvi.laepc@orange.fr) - [lpvi.laepa@orange.fr](mailto:lpvi.laepa@orange.fr)  
2 Intervenant·es qualifiées de la petite enfance

anonyme  
écoute  
autonomie  
pédagogie montessori  
solidarité  
gratuit  
bienveillance  
jeux  
partage  
convivialité

Les accueils itinérants ont lieu les matins de 9h30 à 11h45 sur les communes de:  
La Roquebrussanne (Salle du moulin à Huile)  
Méounes-les-montrieux (Salle du Forum)  
Néoules (Salle Albert Camus)  
Rocbaron (Espace Gaston Chiquerville)  
Forcalqueiret (Salle Culture-loisirs)

Les horaires et les lieux sont susceptibles d'être modifiés

LA PASSERELLE  
Centre de services et d'accompagnement à la parentalité

## Le lieu d'accueil parents enfants

Cette année encore, la Passerelle du Val d'Issole organise des permanences d'accueil itinérantes sur le territoire de la Commune, un jeudi sur deux de 9h30 à 11h45 à l'espace Gaston Chiquerville.

Le LAEP est un lieu d'éveil, de rencontre, d'écoute, de jeux, d'activités libres, de ressources et d'informations. Il aide à la socialisation à l'accès à l'autonomie et permet un temps privilégié avec son enfant.

C'est un accueil libre, gratuit et anonyme, pendant lequel il peut y avoir des échanges sur tous les sujets en lien avec l'enfant de 0 à 6 ans.

Les futurs parents, les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte familial et de parents seuls, sont les bienvenus au LAEP.

➔ **Dates des prochaines permanences : 09 et 23 février, 09 et 23 mars, 06 avril 2023.**

**Renseignements et informations : 06 50 34 77 91**

**Retenez la date ! Samedi 04 mars après-midi, un après-midi « jeux de société » est organisé par le Service Jeunesse. Surveillez les réseaux sociaux (scannez le QR code ci-contre) dans les jours à venir pour connaître tous les détails.**





Michel PERRAUD  
5<sup>ème</sup> Adjoint délégué  
aux travaux

## De nouveaux panneaux d'information déployés sur la Commune

Le Service Technique a procédé au remplacement et à un déploiement plus judicieux des panneaux d'information sur le territoire communal.

Désormais, huit nouveaux panneaux sont répartis sur la Commune de manière à permettre à l'ensemble des rocbaronnais d'en croiser au moins un lors de leurs déplacements réguliers. Conformément à la législation, les panneaux disposent d'un espace d'affichage municipal, réservé aux informations municipales et d'un espace d'affichage libre.

Courant 2023, un nouveau panneau lumineux, installé aux abords immédiats du parking des écoles, viendra compléter le maillage en matière d'informations.

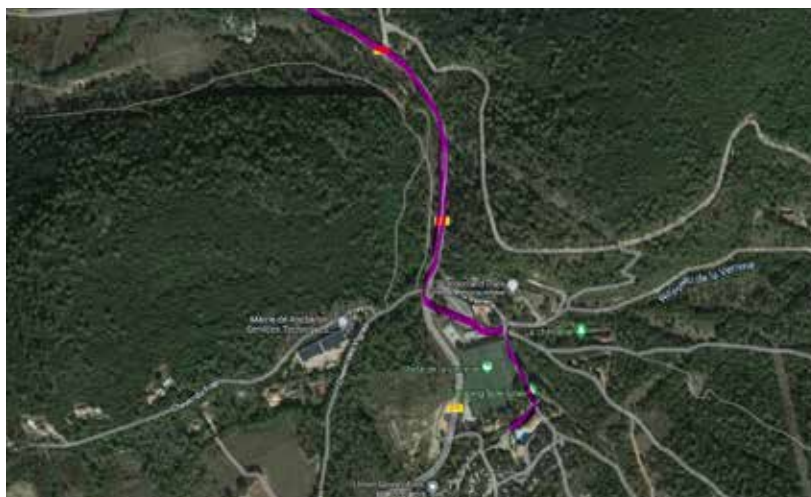


## Information travaux sur la RD 12

La société Enedis va prochainement débuter des travaux le long de la RD 12, entre la Bergerie et le carrefour giratoire avec la RD 43.

D'une durée estimée de 10 semaines, ces travaux entraîneront des difficultés de circulation, voire des fermetures ponctuelles de cette portion de route.

Nous vous invitons à la vigilance et à respecter la signalisation provisoire qui sera mise en place.



## Livraison des nouveaux conteneurs à cartons, pour de nouvelles habitudes de tri

Comme évoqué dans le précédent bulletin municipal, des conteneurs à cartons sont en cours d'installation sur la Commune.

Ils sont destinés à recevoir les cartons propres qui devront être pliés ou découpés pour être introduits dans la fente prévue à cet effet.

Cette nouvelle habitude de tri marque une étape supplémentaire dans la valorisation des déchets et permettra d'optimiser le remplissage des bacs jaunes, ainsi débarrassés de cartons encombrants.



Les conteneurs seront répartis sur la Commune de manière concertée avec le SIVED NG



# Entretien, usage et réglementation sur les voies privées et les voies publiques

Le territoire communal est sillonné de centaines de kilomètres de routes, chemins, voies ouvertes à la circulation publique ou privées, et il est parfois difficile pour les propriétaires de s'y retrouver et de comprendre les règles, les droits et les obligations de chacun en la matière.

*« La voie publique, au sens du code de l'urbanisme, s'entend comme l'espace ouvert à la circulation et recouvre tous les types de voies, qu'elles appartiennent à la Commune ou à un propriétaire privé, dès lors qu'elles sont ouvertes à la circulation publique. »*

L'entretien d'une voie publique n'est donc pas obligatoirement dévolu à la Commune et cela, même si elle est ouverte à la circulation du public. Les propriétaires de la voie conservent l'obligation d'entretien de cette voie si elle fait partie de leur propriété.

Lorsqu'une commune prévoit d'intégrer des équipements sur une voie (trottoir, enfouissement de réseau, etc.), il s'agit d'une opération d'aménagement dans le domaine public et cela peut faire l'objet de procédures amiables ou contraintes.

À titre exceptionnel et dans le cas où elles présentent un intérêt général (par exemple un accès sur une RD), certaines voies peuvent parfois être entretenues par la Commune.

Les riverains propriétaires d'une voie privée peuvent faire une demande collective de son classement dans le domaine public auprès de la Commune. Cette demande doit être unanime et doit représenter un intérêt général pour la Commune. Une voie sans issue qui ne desservirait que quelques habitations a peu de chances d'être classée dans le domaine public et d'autres critères peuvent entrer en ligne de compte, chaque cas étant particulier et à l'appréciation des autorités compétentes.

Attention ! il est toujours utile de rappeler que, quel que soit le statut de la voie, privée ou publique, le stationnement des véhicules y est réglementé et doit répondre au code de la route. Ainsi, un véhicule stationné sur une voie en dehors des aménagements prévus à cet effet représente un obstacle à la circulation et est par conséquent interdit par le code de la route.



Julien COTAN  
7<sup>ème</sup> adjoint délégué  
à l'urbanisme

## Le nouveau plan communal est arrivé !

Malgré la multiplication des outils numériques pour se repérer dans une ville, il est toujours utile de posséder un plan des rues et des quartiers.

Edité par la société Com'Une grâce à la participation des entreprises rocbaronnaises, il est disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie et de la médiathèque.



## Plan Local d'Urbanisme, le point d'étape

Le PLU a été arrêté lors du Conseil municipal en date du 12 décembre dernier. Cela signifie que la partie diagnostic, étude, définition des zonages et établissement du règlement est désormais terminée. Place maintenant à la partie administrative avec la saisie pour avis des personnes publiques associées et des organismes compétents.

Dès cette étape achevée, un commissaire enquêteur sera nommé par le tribunal administratif et procédera à l'enquête publique qui débutera dans le courant du premier semestre 2023. Lors de l'enquête, tous les rocbaronnais et les personnes ayant un intérêt à s'exprimer seront invitées à le faire. Le démarrage de l'enquête publique fera l'objet d'une campagne de communication spécifique et encadrée par la loi.



Gilles AGARD  
3<sup>ème</sup> adjoint,  
délégué à l'environnement

# Obligations légales de débroussaillage un rappel toujours utile

Au-delà d'une obligation légale, entretenir et débroussailler peut (et doit) être fait tout au long de l'année, et il convient de profiter des période favorables pour le faire.

Barbecue, étincelle de disqueuse, mégot de cigarette, au quotidien les risques sont nombreux et il convient d'adopter les bons gestes pour assurer sa sécurité et celle de ses proches. Pour cela, quelques règles sont à respecter.

Dans les zones situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, le débroussaillage est obligatoire et doit être effectué dans un rayon de 50m autour de votre habitation et de 2m autour de votre voie d'accès.

Les contrevenants s'exposent à une contravention de 135€ et une mise en demeure. Suite à quoi, une amende de 30€/m<sup>2</sup> non débroussaillé est appliquée. La municipalité peut également être amenée à effectuer les travaux de débroussaillage à la place du propriétaire contrevenant, les frais de travaux restant entièrement à la charge de ce dernier.

ENVIRONNEMENT

## Obligations Légales de Débroussaillage

### Comment débroussailler ?

- Distance minimale de 3 m entre le feuillage/branchage de chaque arbre, arbuste et buisson
- Elimination des arbres, arbustes et buissons morts ou malades
- Elimination des arbres, arbustes et buissons dominés par le feuillage/branchage d'un autre arbre
- Elagage des branches des arbres sur 2,5 m

**Sur les voies d'accès privées :**

- Vole d'accès libre de toute végétation sur 4 m x 4 m (l x h)
- Suppression des buissons 2 m de chaque côté de l'emprise de la vole

**Sur les haies :**

- Distance minimale de 3 m entre la construction (toiture et autres installations incluses) et :
  - les premiers feuillages/branchages des arbres
  - les haies séparatives
- Rathassage et élimination des débris végétaux (feuilles, aiguilles...) au sol et sur la toiture
- Les haies séparatives doivent mesurer maximum 2 m x 2 m

**Possibilité de laisser des :**

- bouquets d'arbres de diamètre maximum de 15 m
- bouquets d'arbustes de diamètre maximum de 3 m

**Pas de travaux les jours à risque incendie Rouge ou Noir !**  
 Pour connaître le risque incendie et les possibilités d'accès aux massifs forestiers, rendez-vous sur [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)  
 - politique publique - environnement - forêt

## Règlementation de l'emploi du feu

- Interdiction en tout lieu et en tout temps de brûler des déchets y compris les déchets verts (déchets de jardin, taille...)
- Interdiction dans les bois, forêts, landes, maquis et garrigues de jeter des objets en ignition (ex : mégot de cigarette)

|                                                     | Règlementation à l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
|                                                     | Janvier                                                                                                     | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
| Porter ou allumer un feu                            | TOLÉRÉ                                                                                                      |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
| Fumer *                                             | TOLÉRÉ                                                                                                      |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
| Incliner des végétaux coupés ou sur pied issus de : | TOLÉRÉ                                                                                                      |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
| • Obligation Légale de Débroussaillage              | TOLÉRÉ                                                                                                      |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
| • Végétaux infestés par des organismes nuisibles    | TOLÉRÉ                                                                                                      |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
| • Travaux agricoles/forestiers                      | TOLÉRÉ                                                                                                      |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
| Ecobuer (herliculteurs)                             | TOLÉRÉ                                                                                                      |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
| Allumer des feux de cuisson ou d'artifice           | TOLÉRÉ                                                                                                      |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |

\* Déplacement en forêt (aucune restriction dans la zone des 200 m)

\*\* Pour consulter les données de pollution de l'air sur votre commune : [www.airparcs.org](http://www.airparcs.org)



1. Entre 0h et 16h30 par vent faible, éloigné des arbres. Nettoyé sur 3 m. Payer 12 m.



2. Surveillance permanente avec moyen d'extinction.



3. En fin d'opération : extinction totale du foyer par « noyage ».







Laëtizia ZUBER

4<sup>ème</sup> adjointe, déléguée aux associations

# Les associations fêtent la fin de l'année

La fin de l'année a été l'occasion pour les associations d'organiser des animations à destination de leurs adhérents et leurs familles.



Séances de contes et ateliers manuels pour Aides et Cultures



Distribution de cadeaux pour Roc'Gym section Baby gym et fit'hoop



Tournoi de Noël pour l'Issole Futsal Club



Entraînement parents-enfants pour le Club Judo Loisirs



## RAPPEL Campagne de demandes de subventions 2023

Afin de pouvoir être traité dans le cadre des commissions de préparation budgétaire, le dossier de demande de subventions est à retourner complété en mairie au Service Evènementiel & Associations impérativement avant le 31/01/2023, toute demande en version dématérialisée ne sera pas traitée.



Olivier ROSNOBLET

Conseiller municipal  
chargé de l'économie

## Inclus avec cette édition : votre agenda municipal 2023

Nous avons le plaisir de vous offrir votre agenda de poche 2023 de la Commune de Rocbaron. Vous y trouverez tous les renseignements utiles pour vos démarches quotidiennes, ainsi que la liste des entreprises rocbaronnaises.

Cet agenda est réalisé par la Société Com'Une grâce à la participation des entreprises rocbaronnaises que nous remercions chaleureusement et qui vous réserveront le meilleur accueil tout au long de l'année. Des exemplaires supplémentaires sont à votre disposition dans les accueils de la Mairie et de la Médiathèque.



## Nouveau à Rocbaron



Le cabinet LEXSTONE AVOCATS est né en 2019 de l'amitié et de la complémentarité de ses deux associés Fondateurs, Maître Pierre CREPIN et Maître Josselin BERTELLE.

Le Cabinet LEXSTONE AVOCATS, reflet d'une équipe jeune et dynamique, s'engage à informer, conseiller, assister et défendre ses clients avec rigueur et dynamisme.

Nous traitons votre dossier en défense comme en demande et assurons une relation étroite avec nos clients.

**Centre d'affaires**  
**857 chemin de la**  
**Fontaine de Ricaud**  
**83136 ROCBARON**  
**Tél. 04 65 27 40 10**  
**07 68 67 83 08**  
**07 86 75 25 14**

NOUVEAU  
SALON DE THÉ À LA TERRASSE  
le samedi et le dimanche à partir de 15h  
sur place et à emporter  
NOS SPÉCIALITÉS SUÉDOISES FAITES MAISON  
Brioche à la cannelle, brioche à la pâte d'amande  
et autres délicieux gâteaux  
La Terrasse, restaurant pizzeria, salon de thé  
10 rue des Fayssonnes  
Téléphone 06 20 64 77 26





## Festivités 2022 : un clap final en beauté

L'année 2022 s'est terminée en beauté avec le très réussi marché de Noël organisé par le Service Événementiel, et sa pastorale qui a conquis plusieurs centaines de visiteurs.

Il faisait un temps idéal ce dimanche 18 décembre pour déambuler entre les étals des commerçants et artisans installés sur la place de la Mairie et le long de l'avenue Marcel Le Bihan.

La Médiathèque accueillait les familles pour des séances de contes et des visites de la crèche provençale, en attendant la pastorale co-organisée par la paroisse de Rocbaron et l'association Leï Dansaire dou Roucas.

Cette représentation théâtrale et chantante de la nativité est une tradition provençale qui n'avait jamais été organisée sur notre Commune. La troupe, rejointe par Nans le berger rocaronnais et ses bêtes, a fait le bonheur des petits et des grands le long de son parcours dans les rues du village.

## Cérémonie des vœux de la municipalité



C'est avec un plaisir non dissimulé que l'équipe municipale a renoué cette année avec la traditionnelle cérémonie des vœux organisée au gymnase du collège Pierre Gassendi.

Près de 800 personnes ont répondu à l'invitation pour cette soirée qui, si elle est l'occasion de faire un point sur l'année écoulée et d'évoquer les projets de la nouvelle année, est surtout un rendez-vous privilégié pour rencontrer les forces vives du territoire.

Le buffet copieusement garni a été généreusement par les commerçants rocaronnais partenaires de l'événement et soigneusement préparés par une équipe d'agents et de bénévoles très efficace. Qu'ils en soient ici à nouveau remerciés.

Le photographe rocaronnais RC-Studio a immortalisé la soirée et chacun a pu repartir avec une photo souvenir. L'animation a été confiée à l'orchestre XXelles qui a enchanté les convives.

Un grand bravo aux organisateurs et un grand merci à tous les partenaires qui ont permis la réalisation de cette soirée exceptionnelle.



Virginie PIOLI

8<sup>ème</sup> adjointe, déléguée  
aux festivités et foires



# LIBRE EXPRESSION

Groupe d'opposition  
le bon sens pour Rocbaron



# LIBRE EXPRESSION

Groupe d'opposition  
Rocbaron avec vous



## Tribune libre d'hiver

Notre groupe présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité à l'ensemble des résidents, acteurs et actifs dans notre commune. Que cette année 2023 soit synonyme de projets personnels et de réussites professionnelles.

## Révision du projet local d'urbanisme

Lors de sa séance du 12 décembre 2022, le conseil municipal a arrêté le nouveau PLU. à une large majorité.

Pour notre part, nous avons voté contre car ce projet ne nous semble pas conforme aux attentes de la population en matière de maîtrise de l'urbanisme.

Nous contestons fortement le fait que la réunion publique et la mise à disposition de documents au début de l'été 2022 constituent une forme d'acceptation des habitants à ce projet. Si l'on prend la mise à disposition de documents 192 personnes ont été comptabilisées soit 0,05% des électeurs (le ratio est encore plus faible pour la réunion publique) et seuls 32 commentaires ont été enregistrés.

Nous n'avons aucune confiance dans la réalisation des objectifs annoncés par la majorité municipale : la préservation du cadre de vie à Rocbaron et la nécessité d'éviter la surdensification. Tout montre que l'ancien PLU voté par la majorité actuelle, se drapant des mêmes objectifs, a conduit à une situation inverse que chacun peut constater : qu'il habite Rocbaron depuis plus de vingt ans ou moins de cinq ans. Le nouveau PLU ne fera qu'intensifier les phénomènes : dégradation du cadre de vie et urbanisation à outrance.

Nous invitons la population à suivre de très près la procédure de révision et à se mobiliser massivement lors de l'enquête publique du commissaire-enquêteur.

Nous demandons d'ores et déjà à la majorité actuelle de pouvoir bénéficier d'une double page dans le « Vivre à Rocbaron » pour développer notre position.

## Information administrative :

Pour une commune de cette importance, on doit pouvoir joindre les services communaux le WE et les jours fériés. Les outils de communication communaux doivent donner des informations claires et précises à ce sujet.

Il serait de bon ton encore d'afficher les horaires de la médiathèque notamment dans la rubrique répertoire du vivre à Rocbaron.

## Vie communale

Nous invitons les lecteurs à se rendre à l'adresse suivante : <https://www.bien-dans-ma-ville.fr/rocbaron-83106/>. Certains chiffres nous ont surpris. Nous demanderons confirmation à la majorité municipale et s'ils s'avèrent exacts quelles solutions envisage-t-elle ?

**Protégez-vous, Protégez les autres. Vos élus de l'opposition toujours vigilants.**

**Contacts : [grouperocbaronavecvous@orange.fr](mailto:grouperocbaronavecvous@orange.fr)**

**Tél : 06 31 48 20 20**

Vos quatre élus « Le Bon Sens pour Rocbaron »

Courriel : [lebonsenspourrocbaron@gmail.com](mailto:lebonsenspourrocbaron@gmail.com)

Tel : 06.95.10.30.76

Facebook : [facebook.com/lebonsenspourrocbaron/](https://www.facebook.com/lebonsenspourrocbaron/)

Blog : <http://lbspr.canalblog.com>



Jessica  
HOET



Jacques  
SILVESTRE



Isabelle  
ROL



Corinne  
BERTANI



Dominique  
QUINCHON



Sophie  
AMICE



## RÉPERTOIRE

### Accueil principal Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h. Mercredi de 8h30 à 12h.  
Fermé le samedi.

Contact 04 94 72 84 72  
accueil@mairie-rocbaron.fr

### Service Communication

Contact 04 94 72 84 64 - 06 17 91 70 52  
communication@mairie-rocbaron.fr

### État-civil - Élections

Contact 04 94 72 84 77  
Sur rendez-vous uniquement  
etat-civil@mairie-rocbaron.fr

### Pour toute demande de carte d'identité et de passeport

s'adresser à la Mairie de Garéoult  
uniquement sur rendez-vous  
au 04 94 04 94 72

### Service Social - Seniors

Contact 04 94 72 84 82  
Mardi, mercredi, jeudi vendredi de 9h à 12h  
sans rendez-vous. Mardi, jeudi,  
vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous.  
social@mairie-rocbaron.fr

### Accueil Police

Contact 04 94 72 84 80  
police@mairie-rocbaron.fr

### Direction Services Techniques

Contact 04 94 37 78 85  
technique@mairie-rocbaron.fr

### Accueil Service Urbanisme

Uniquement sur rendez-vous  
Contact 04 94 72 84 63  
urbanisme@mairie-rocbaron.fr

### Service Jeunesse

Contact 04 94 72 89 24  
jeunesse@mairie-rocbaron.fr

### BIJ/Info Jeunes 04 94 72 84 66

bij@mairie-rocbaron.fr

### Service Restauration Scolaire

Contact 04 94 72 89 76  
scolaire@mairie-rocbaron.fr

### Périscolaire - ALSH

Contact 06 18 19 00 28

### Médiathèque Dr Marc Téli

Contact 04 94 72 84 79  
mediatheque@mairie-rocbaron.fr

### Associations / gestion de salles

Contact 04 94 72 84 75  
gestion-salles@mairie-rocbaron.fr

### Espace Jeunes 11 - 17 ans

Contact 06 77 45 32 07

sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

|                           |                                                                                          |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Jeudi</b>              | <b>Tous les jeudis, marché local</b><br>Centre village de 7h30 à 13h                     |
| <b>Dim</b>                | <b>Tous les dimanches, marché</b><br>Espace Fray Redon de 7h30 à 13h                     |
| <b>jusqu'au<br/>11/03</b> | <b>Exposition « souvenirs d'enfance »</b><br>Par MILEF, à la médiathèque                 |
| <b>02/02</b>              | <b>Don de sang</b><br>De 8h à 12h à la Verrerie                                          |
| <b>09/02</b>              | <b>Café parents</b><br>Sur inscription au BIJ Info Jeunes                                |
| <b>14/02</b>              | <b>L'amour s'affiche à Rocbaron</b><br>Voir ci-dessous                                   |
| <b>21/02</b>              | <b>#1 personne, 1 emploi</b><br>Par le BIJ Info Jeunes de 14h à 17h                      |
| <b>01/03</b>              | <b>Club de lecture</b><br>Sur inscription, à la médiathèque                              |
| <b>04/03</b>              | <b>Après-midi jeux de société</b><br>Voir en page 7                                      |
| <b>08/03</b>              | <b>Exposition journée de la femme</b><br>Voir ci-dessous                                 |
| <b>10/03</b>              | <b>Passage de la course cycliste Paris-Nice</b><br>À partir de 12h aux abords du village |

# AGENDA COMMUNAL

## L'amour s'affiche à Rocbaron

Déclarez votre flamme à l'occasion de la Saint-Valentin ! Le 14 février, le panneau lumineux installé à l'espace commercial du Fray Redon diffusera vos messages à l'occasion de la Saint-Valentin. Envoyez vos messages par mail à [communication@mairie-rocbaron.fr](mailto:communication@mairie-rocbaron.fr) avant le lundi 13 février à 15h00 et nous nous chargerons de les mettre en forme et les diffuser tout au long de la journée des amoureux.

## Journée internationale des droits de la femme

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Commune souhaite rendre hommage à toutes les femmes, mais aussi et surtout à toutes ces femmes de l'ombre, celles qui sont uniques et importantes pour leurs pères, leurs maris, leurs enfants ou leurs familles.

Une exposition participative sera lancée le mercredi 8 mars 2023 où chacun et chacune est invité à venir accrocher un portrait de femme, cela peut prendre la forme d'une photo, mais aussi d'un texte, ou d'un nom. Surveillez les réseaux sociaux pour connaître le détail de cette action.

Site officiel de Rocbaron <http://www.mairie-rocbaron.fr>  
<https://www.facebook.com/rocbaronofficiel>

«Vivre @ Rocbaron» Bulletin municipal édité par la Mairie de Rocbaron • Hiver 2022-2023 •  
Directeur de la publication : Jean-Claude Félix, Maire de Rocbaron ;  
Elue déléguée Cécile Layolo  
Rédaction, conception, infographie, photographies : Peggy Amiard, Marie-Lou Moliner et Téo Sauzède.

Services et contributeurs divers.

Direction de la communication Tél. 04 94 72 84 64  
Courriel : [communication@mairie-rocbaron.fr](mailto:communication@mairie-rocbaron.fr) •

Impression : IAPCA RICCOBONO - Le Muy (83) 04 98 11 49 16 - Tirage : 2400 exemplaires •  
Distribution : Ali Dekhili - Tél. 06 84 99 23 45 •

Crédit photos service Communication.

Ont participé à l'élaboration de «Vivre à Rocbaron», les élus,  
les directions et pôles communaux, les associations.



